



PROJET ASSOCIATIF

ÉDITO

VALEURS ET PRINCIPES POUR LES CHOIX FUTURS



L'Assemblée générale de l'association a adopté, le 27 mai 2021, le projet associatif que nous présentons aujourd'hui. C'est l'aboutissement d'un travail d'écoute, d'échanges de concertation entre le Conseil d'administration, la direction et les équipes salariées et bénévoles durant plus d'une année et malgré les contraintes sanitaires. Que chacune, chacun en soit remercié et trouve là le résultat de sa participation.

L'action de Forum réfugiés s'appuie sur la participation conjointe :

- des adhérents,
- des équipes salariées et bénévoles,
- des personnes accueillies.

Le projet associatif traduit une vision partagée et des orientations de travail communes. Ce sont nos valeurs, nos fondements. Ce sont des lignes forces qui nous permettront de passer des principes à l'action et à l'organisation des services que nous développons.

Ce sont les points de repère, les points d'attention, les orientations prioritaires qui guideront l'action de chacun, tant pour la préparation que pour la réalisation des programmes. Il a fallu choisir, aller vers ce qui est essentiel.

On voudrait maîtriser, sécuriser tous les pas du parcours comme de l'accueil des personnes en besoin de protection internationale ! Mais ce n'est ni possible, ni raisonnable : le demandeur d'asile, l'exilé, le réfugié, le migrant, bref la personne humaine restera toujours seule juge de son projet de vie, pour elle et sa famille.

Ce projet associatif est important pour nous tous, pour toute la communauté de travail, car chacune et chacun de nous, chacune et chacun de vous, dans sa fonction, dans son engagement est « tout le Projet Forum réfugiés » aux côtés des personnes que nous accompagnons.

Marc NOAILLY

Président du Conseil d'Administration



LES FONDEMENTS DE L'ACTION DE FORUM RÉFUGIÉS ET DU COSI

Le socle de l'action : l'accueil des exilés

La raison d'être de Forum réfugiés demeure l'accueil et l'accompagnement des personnes que la violence politique, la guerre, la persécution ont contraint à un déplacement forcé, depuis leur pays d'origine au pays de refuge en passant par les pays de transit, et plus largement des personnes étrangères qu'une vulnérabilité particulière (mineurs isolés, victimes de traite des êtres humains, personnes placées en rétention, ...) expose à des enjeux de protection et de défense de leurs droits fondamentaux.

La défense de ces droits constitue un objectif fondamental. Même s'il n'est jamais pleinement atteint, il demeure le socle de notre action associative. Dans un contexte où l'accueil des réfugiés et exilés n'apparaît pas comme une priorité pour nombre de nos concitoyens, veiller à un traitement juste et équitable de la situation de toute personne accompagnée repose sur un idéal de fraternité.

Les personnes accueillies sont mises au défi de recouvrer une pleine capacité d'agir en exerçant leurs droits et leurs devoirs et en développant leurs compétences et leurs talents. Pour celles et ceux qui ont vécu la rupture de l'exil et le long chemin vers une terre de refuge, la première étape est de se reconstruire et de prendre ses marques. S'approprier la langue et les codes permet d'inscrire son existence dans un environnement complexe, parfois déroutant, souvent incertain en même temps que riche de promesses.

Respect, responsabilité, confiance : fondements d'une action au service des personnes

Quand bien même le nombre annuel de personnes accompagnées se compte en dizaines de milliers, c'est bien la singularité de chacune, de son parcours et de son projet, qui est prise en compte. Le respect de la personne accueillie est au cœur d'un accompagnement adapté à chaque situation. Les champs d'activité de l'association constituent ainsi des espaces de rencontres humaines, que l'épaisseur des démarches administratives ne saurait limiter.

Cette démarche s'appuie sur une éthique de responsabilité partagée. La responsabilité associative nous oblige à être garants de nos actions et à en rendre compte, et scelle notre engagement vis-à-vis des personnes accompagnées, des parties prenantes et des partenaires. Elle trouve toute sa dimension dans la réciprocité, en s'attachant à ce que la personne accueillie ne soit pas dépendante, mais puisse exercer sa propre responsabilité en étant actrice de son parcours.

Fil conducteur de l'accompagnement, l'établissement d'une confiance réciproque permet d'accepter l'autre comme une richesse, et de contribuer à la reconquête de l'estime de soi, de sa pleine dignité et de son projet. La confiance appelle une application juste du droit à la protection. Plus largement, elle fonde le bien vivre ensemble et l'action en réseaux, et doit prévaloir avec les partenaires institutionnels et associatifs.

Des partenariats fondés sur la transparence

Cela se traduit par l'exigence au jour le jour de la transparence de nos actions et d'une gestion saine, prudente et rigoureuse des fonds qui nous sont alloués. Cette exigence nous assure une solide assise budgétaire et la confiance de nos financeurs et partenaires, en France comme à l'étranger. Cette confiance réciproque permet de développer de nouveaux services pour les personnes accompagnées.

POSITIONNEMENT

La défense des droits passe par **l'intervention dans le débat public** en étant **force de proposition**, et par une présence dans les instances *ad hoc* aux niveaux local, national, européen et international, souvent au sein de plates-formes.

L'action de **plaidoyer s'appuie sur l'expérience de terrain** et se nourrit d'un large recueil d'informations croisées, sans préjugés politiques ou idéologiques. Si nos actions sont très largement financées par des fonds publics, **notre parole reste libre et ferme**, comme la détermination de nos champs d'intervention, en visant le plein respect des personnes et de leur dignité, dans le cadre des libertés républicaines.

Contribuer à la **bonne application du droit**, en particulier en matière d'asile, n'empêche pas d'agir pour **le faire évoluer** ou pour prévenir des évolutions restrictives, au plan national comme au niveau européen, par la publication de positions, des démarches de plaidoyer, voire d'actions contentieuses.

Porter une parole commune

La complexité, l'ampleur et l'horizon des sujets conduisent l'association à développer des **partenariats et collaborations** avec nombre d'associations et d'organismes français, européens et internationaux. Ils permettent d'intervenir plus efficacement auprès des pouvoirs publics, de l'opinion publique et des médias, et peuvent prendre la forme de manifestations communes, de missions d'études conjointes ou de programmes en consortium en France, en Europe et au-delà.

UNE PLURALITÉ DE MISSIONS

Depuis 40 ans, des activités complémentaires ont été progressivement engagées pour répondre aux besoins des personnes accompagnées. Chacune d'entre elles s'est imposée comme nécessaire, toutes contribuant à rendre concret **l'accès à la protection, à la santé, à l'exercice des droits, à une vie sociale harmonieuse**.

En France

Forum réfugiés **accueille, héberge, accompagne, soigne, défend les personnes qui ont pris le chemin de l'exil** : personnes en demande de protection, personnes protégées sur le territoire français ou réinstallées depuis un pays de premier accueil, mineurs non accompagnés, victimes de torture, victimes de traite des êtres humains, personnes vulnérables, personnes retournant volontairement ou sous la contrainte dans leur pays ou dans un pays tiers.

L'accompagnement dans les démarches administratives, juridiques, sociales et sanitaires se déploie **tout au long du parcours** qui suit l'arrivée, dans un souci permanent d'**innovation**. Il veille à ce que la personne accompagnée reste au centre de son projet de vie, notamment, pour les personnes bénéficiant d'une protection internationale, dans le processus d'intégration (accès à la formation, à l'emploi, au logement, à la santé, ...) au sein de la société d'accueil.

Fort d'une expertise ancienne et documentée, Forum réfugiés défend les droits de ces personnes par un **plaidoyer** joignant alertes et propositions, par des actions de **sensibilisation**, de **formation** des acteurs et d'accès à une **information** et une **documentation** de qualité, fiable et actualisée.

Au plan international

Dans certains pays d'origine ou de transit, l'association contribue à l'accompagnement et à la défense des droits des populations menacées dans l'exercice de leurs droits fondamentaux, en particulier des réfugiés, déplacés et migrants, en soutenant ou en s'appuyant sur des **partenaires locaux**. Ces relations de coopération viennent enrichir nos propres pratiques.

Cet engagement nourrit également la mise en œuvre de notre **statut consultatif auprès des Nations unies**.





UNE AMBITION RENOUVELÉE

Être prêts pour demain

Il y eut des fondateurs de Forum réfugiés et du Cosi puis des artisans de l'évolution de Forum réfugiés, avec une histoire jalonnée par les témoignages de souffrance et d'espoirs sur les routes de l'exil. Une base solide de valeurs, de principes et de modes d'action soutient notre ambition de poursuivre le chemin tracé depuis quarante ans.

Mieux accueillir, mieux accompagner

Cela nous conduira à **renforcer nos capacités d'accueil**, à pérenniser les sites d'hébergement, à sécuriser à moyen terme la maîtrise de la majorité des bâtiments que nous pouvons mobiliser, à mettre en œuvre des programmes d'**amélioration des conditions d'accueil et d'hébergement**. Dans les régions et départements où nous sommes présents, l'association s'attachera à **consolider les dispositifs et les programmes** pour contribuer à une réponse la plus complète possible aux besoins identifiés.

Nous chercherons, dans l'action, à **mieux accompagner les personnes se trouvant en marge du dispositif d'asile**, comme les personnes définitivement déboutées de leur demande, y compris dans l'aide à la mise en œuvre de projets de retour.

Faire société avec les talents de tous

Cela nous amènera aussi à élargir les conventionnements avec les autres associations et initiatives locales, avec **l'ambition que les territoires deviennent pleinement accueillants**. Le droit d'asile doit devenir dans le débat public un sujet apaisé. Il nous faut montrer qu'il est possible de faire société avec les talents de chacun. Nous pouvons en témoigner de manière positive et soutenir les initiatives propres des réfugiés, ferments et acteurs de changement profonds dans nos sociétés.

Avec les autres acteurs de la société civile, il nous faut nous appuyer sur les grands traités internationaux comme la Convention de Genève du 28 juillet 1951 et agir par et sur le droit **pour un plus grand respect de la dignité et une meilleure prise en compte des besoins de la personne accueillie**. Nous devons permettre à chacun de trouver sa place et d'assumer pleinement sa responsabilité, exercer une attention particulière aux fragilités sociales et médicales, écouter davantage les sans voix, veiller aux risques de déshumanisation portés par la généralisation de la dématérialisation des procédures.

Développer les partenariats internationaux

Mus par la nécessité de **mieux comprendre les causes de l'exil**, mais aussi de les prévenir, nous continuerons à agir, dans un travail en réseau avec d'autres institutions et associations en France, en Europe et à l'international, **en faveur des droits humains et de l'état de droit**. Nous prendrons part à la réflexion sur la protection des personnes déplacées par les changements environnementaux.



Une gouvernance et une organisation davantage ancrées dans les territoires

Pour réaliser cela, la cohésion interne et la solidarité des **équipes** doivent être renforcées, tandis que **l'organisation** doit être davantage déconcentrée dans les **territoires**, en déployant les centres de décision au plus près de l'action et en fédérant, dans un esprit de responsabilité partagée, les initiatives et les propositions pour le projet commun, en concertation avec les pouvoirs locaux et les autres acteurs. La gouvernance de l'association devra accompagner ce mouvement en élargissant le conseil d'administration à la représentation des territoires.

La mobilisation des institutions, des milieux économiques et du grand public doit nous permettre de **renforcer notre socle d'adhésion et notre capacité financière**. Élargir nos partenariats techniques et financiers dans des alliances plus larges favorisera la pérennité et l'amélioration de la qualité de nos actions, et d'élargir notre champ d'action au service d'une meilleure capacité d'accueil de notre société.

En affirmant la force de l'adhésion à ses valeurs, et en valorisant les richesses de l'engagement des bénévoles et volontaires, l'association se donne l'objectif d'élargir la base de ses **adhérents** et de leur donner plus de place dans l'association. En particulier, les jeunes générations pourront rejoindre notre projet par de nouvelles formes d'engagement et de soutien, particulièrement dans une dynamique de territoires accueillants.